



Comité Départemental de la Mayenne de Tir à l'Arc.

**PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE + ORDINAIRE
DU 25 OCTOBRE 2024.**

La séance est ouverte à 18h45 par Bernard BRANGIER, Président du Comité départemental.

Préambule :

Avant de débiter l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire, **Mme COLIN Marie-Pierre** annonce son départ de la présidence de la compagnie St Georges de Meslay du Maine et présente le nouveau président **M. BESNARD Cyril**.

Le Président du comité départemental présente également à l'assemblée la nouvelle présidente du Club du Genest-St-Isle, **Mme FOUCHER MOREAU Emilie**.

ORDRE DU JOUR

1° - ACCUEIL DES CLUBS.

Présents		
BARREAU Guy	Membre Club de Laval	
BELLUAU Emmanuel	Membre Club de Changé	Membre Comité directeur du CD
BESNARD Cyril	Président Club de Meslay-du-Maine	
BRANGIER Bernard	Membre Club de Changé	Président du CD
COLIN Alain	Membre Club de Meslay-du-Maine	Trésorier du CD
COLIN Marie-Pierre	Membre Club de Meslay-du-Maine	
DAVID Clément	Membre Club de Laval	
DUPUY-SALLE Christophe	Président Club de Laval	
FAURE Jean-Baptiste	Membre Club de Laval	
FOUCHER MOREAU Emilie	Présidente Club du Genest-St-Isle	
FRETARD Christelle	Membre Club de Meslay-du-Maine	Membre Comité directeur du CD
GÉNIN Frédéric	Membre Club de Changé	Membre Comité directeur du CD
GESBERT Sébastien	Président Club d'Evron	
GESLOT Benjamin	Membre du Club d'Evron	
GUERRIER Norbert	Président Club de Gorron	
HERVÉ Florian	Membre Club de Changé	Vice-Président CD 53
LHUISSIER Angélique	Membre Club de Meslay-du-Maine	
MARSOLLIER Sylvain	Membre Club de Château Gontier	
METTEN Oscar	Membre Club de Laval	
MORAN Stéphanie	Présidente Club de Changé	
PARIZET Nicolas	Président Club de Château-Gontier	
POISSON Joris	Membre Club de Laval et en cours de formation DEJEPS	

SALMON Éric	Membre Club du Genest-St-Isle	Membre Comité directeur du CD
SONNET Romain	Membre Club de Laval	Membre Comité directeur du CD
TESSIER Alban	Membre Club de Laval	
TESSIER Céline	Membre Club de Laval	
Absents		
BENOIST Éric	Membre Club de Changé et membre du Comité directeur	Excusé
BELLUAU Valentin	Membre Club de Changé et membre du Comité directeur	Excusé
GENDRY Fabien	Président Club de Mayenne et membre du Comité directeur	Non excusé, non représenté
GUILMARD Élisabeth	Présidente Club La Chapelle Au Riboul	Excusée, non représentée
SAUVAGE Anthony	Membre Club de Changé et Membre Comité directeur du CD	Excusé

Sur les neuf clubs que compte le département, sept Président(e)s sont présents à cette Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire (Changé, Château-Gontier, Evron, Gorrion, Laval, Le Genest St Isle et Meslay-du-Maine). Deux sont absents : un excusé et non représenté (La Chapelle Au Riboul) et un est absent, non excusé ni représenté (Mayenne). 26 archers sont présents à cette Assemblée au lieu de 21 à l'Assemblée précédente.

Par ailleurs, le quorum étant largement atteint (25 voix sur 30), l'assemblée peut valablement délibérer.

AG extraordinaire

1°) Modification des statuts concernant le départage en cas d'égalité

Le comité directeur décide de modifier les statuts en cas d'égalité de voix lors des élections.

Il est validé à l'unanimité :

- 1- Club ayant le moins d'élus
- 2- Le plus jeune

Fin de l'AG Extraordinaire.

AG ordinaire

1°) Rapport Moral et d'Activités 2023/2024

Le rapport moral et d'activité présenté par le Président Bernard BRANGIER détaille les points suivants :

Organisation et aide aux différents championnats départementaux :

- Championnat départemental à 18 mètres à Mayenne les 20 et 21 janvier 2024 ; 62 archers
- Double mixte organisé par le club d'Evron le 06 avril 2024.
 - ✓ 24 équipes participantes : 12 en arc classique ; 6 en néo licenciés arc classique ; 3 en arc nu et 3 en arc à poulies.
 - ✓ 4 équipes ont participé à la finale nationale : Laval en arc classique ; Laval et Mayenne en néo et Mayenne en arc nu.
- Championnat départemental TAEN et I à Meslay du Maine le 02 juin 2024 : 55 archers.

Demandes de subventions au Conseil départemental et à l'ANS (Agence Nationale du Sport) :

Le Conseil départemental a versé **1 800 €** et l'ANS **700 €** (report du prorata de la saison précédente), ce qui a permis au CD de financer pour partie les actions suivantes :

- Organisation et prise en charge financière partielle des stages de perfectionnement, qui remportent un vif succès en début d'année puis diminuent par la suite.
Il est regrettable que 2 sessions soit annulées pour un manque de participants, les 23 septembre 2023 et 25 mai 2024.
- **45** demi-journées de stages, soit **157.5** heures
 - **14** participants sur la fin de l'année 2023
 - **31** participants sur le 1^{er} semestre 2024
- Participation aux Championnats de France : **11** archers, en individuel, sur la saison 2024.
- Participation du CD aux frais de déplacements pour les archers sélectionnés aux championnats de France. Un budget de **1 000€** a été attribué sur la saison 2024.
- Formation des arbitres ainsi que la remise à niveau des entraîneurs
- Obtention de l'examen pour un arbitre, **M. ROUSSELON Régis** et un arbitre jeune **M. HUAULME Lucas**.
- Site internet : remerciements à **M. BENOIST Éric** pour la gestion. Il est d'accord pour continuer à s'en occuper. Toutefois, il aimerait que les clubs lui envoient des photos de leurs animations et concours accompagnées d'un texte explicatif. Cela permettrait de présenter sur le site la vie de chaque club.

2°) Point sur les licences sur la saison 2025

CLUBS	LICENCES PRISES	LICENCES EN COURS	TOTAL
CHANGÉ	46	1	47
CHÂTEAU-GONTIER	44	3	47
ÉVRON	32	0	32
GORRON	14	6	20
LE GENEST-ST-ISLE	28	0	28
LA CHAPELLE AU RIBOUL	9	?	9
LAVAL	93	5	98
MAYENNE	48	?	48
MESLAY-DU-MAINE	44	2	46
TOTAL	358	17	375

Il en ressort que le nombre de licences prises au 27 Octobre 2024 est en évolution par rapport à l'année précédente. Une augmentation de 4% est constatée à la même date que la saison précédente.

Pour rappel, l'archer doit répondre au questionnaire de santé lors de sa prise de licence.

S'il a répondu « NON » à toutes les questions, il n'a donc pas de certificat médical à fournir pour prendre ou renouveler sa licence.

S'il a répondu « OUI » à une question, il devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition.

3°) Présentation des comptes de l'exercice écoulé (01/09/2023 au 31/08/2024)

Le **bilan** présenté sous Powerpoint aux Clubs et largement commenté par Alain COLIN, Trésorier du Comité, est équilibré à **13 350,69 €** (Actif/Passif).

Par ailleurs, le compte courant s'élève à **72,70 €**, le compte épargne à **13 330,57 €** et les espèces à **27,42 €**.

([Détail joint en annexe 1](#))

Le **compte de résultat** présenté fait état de **6 301,80 €** de Charges, **5 283,31 €** de Produits et d'un résultat négatif de l'exercice de **1 018,49 €**, en diminution par rapport à l'exercice précédent (- **2 368.23 €**).

([Détail joint en annexe 2](#))

A la suite de cette présentation, quitus est donné au Trésorier à l'unanimité de l'assemblée.

4°) Présentation du budget prévisionnel du prochain exercice (01/09/2024 – 31/08/2025)

Le **budget prévisionnel** du prochain exercice présenté sous Powerpoint aux Clubs et commenté par Alain COLIN, est équilibré à **6 850,00 €**.

([Détail joint en annexe 3](#))

Par ailleurs, un montant de **1 500 €** est à nouveau provisionné en charge dans le budget prévisionnel du prochain exercice afin que le CD participe aux frais de déplacement des archers lors des différents Championnats de France (sur justificatifs). L'attribution sera identique à l'année précédente, soit :

- pour 1 archer ou une équipe : 100 € ;
- pour 2 archers ou 2 équipes : 100 € ;
- à partir de 3 archers ou équipes : 150 €.

5°) Projets saison 2025

Le projet du prochain exercice, présenté par Bernard BRANGIER consistera à :

- **Refaire des séances de formation/perfectionnement tant en salle qu'à l'extérieur.** D'ores et déjà, 4 demi-journées sont programmées en salle sur la fin de l'année 2024 (12/10 et 30/11). Par ailleurs, un calendrier de 4 demi-journées en salle (25/01 et 22/02/2025) est déjà élaboré pour le premier semestre 2025 ;
- **Organiser le Trophée des Mixtes 2025.** Nous attendons le retour de Laval et de Changé pour l'organisation du tournoi. La date est encore à déterminer. Les modalités en seront détaillées lors d'une prochaine réunion du Comité directeur.

5°) Rappel des dates des Tournois Jeunes/Débutants en Salle

Dates	Lieux	Catégories	Observations
26/10/2024	Le Genest St Isle	Tir salle	Tournoi jeunes/débutants
16/11/2024	Château Gontier	Tir salle	Tournoi jeunes/débutants
07/12/2024	Changé	Tir salle	Tournoi jeunes/débutants
21/12/2024	Le Genest St Isle	Tir salle	Tournoi jeunes/débutants
08/03/2025	Mayenne	Tir salle	Tournoi jeunes/débutants
29/03/2025	Meslay du Maine	Tir salle	Tournoi jeunes/débutants
19/04/2025	Evron	Tir salle	Tournoi jeunes/débutants

Pour rappel, le **Championnat départemental à 18 mètres** aura lieu les **18 et 19 janvier 2025** à Mayenne.

6°) Préparation du calendrier des concours Extérieurs 2025

Calendrier prévisionnel des concours extérieurs ou autres.

Dates	Lieux	Catégories	Observations
01 au 2/02/2025	Daumeray	Tir à 18 mètres	Championnat régional Jeunes
08 au 09/02/2025	La Baule	Tir à 18 mètres	Championnat régional Adultes
16/02/2025	Daumeray	Tir à 18 mètres	Coupe du Comité -Championnat DR Par Equipes
20/04/2025	?		D1 – 1 ^{ère} manche
26 et 27/04/2025	?	Tir extérieur	1 ^{ère} DRE
10 et 11/05/2025	?	Tir extérieur	2 ^{ème} DRE
18/05/2025	Smarves		D1 – 2 ^{ème} manche
25/05/2025	Meslay-du-Maine	Tir extérieur	Tournoi jeunes/débutants
?	Laval ou Changé (*)		Trophée Départemental des Mixtes
8/06/2025	La Turballe	Campagne	Championnat Régional Individuel
14 et 15/06/2025	?	Tir extérieur	3 ^{ème} DRE
22/06/2025	Meslay du Maine	TAE N et I	Championnat départemental ouvert
21 et 22/06/2025	Compiègne		D1 – 3 ^{ème} manche
28 et 29/06/2025	?		Coupe d'été
6/07/2025	Louverné Echologia	Campagne	Le Genest St Isle
12 et 13/07/2025	?	TAE N et I	Championnat régional
19 au 20/07/2025	Riom	TAE N et I	Championnat de France Elite
21 au 22/07/2025	Riom	TAE N et I	Championnat de France Jeunes

(*) : choix du club en fonction des disponibilités des salles. Les deux clubs doivent se concerter. La date est choisie en fonction des autres compétitions organisées.

9° - ÉLECTION NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR.

Le Comité directeur du CD 53 était constitué de **12 membres** depuis l'Assemblée générale 2023. Etant une année électorale, tout le bureau est dissous.

Les statuts prévoient un Comité directeur composé de **12 membres** avec une représentation des féminines assurée par l'obligation de leur attribuer au minimum un nombre de sièges proportionnel au nombre de licenciées éligibles, sur la base du fichier des licences au 31 août précédant l'assemblée générale électorale. Par conséquent, le nombre d'archers au 31 août était de 150 hommes et 54 femmes, soit **36% de féminines**.

Le comité directeur doit donc être composé de **4 femmes au minimum**. (Cf. articles 10.2 & 10.4 des statuts du 23/10/2020 en pièce jointe).

A la date limite du dépôt des candidatures fixée au **17 Octobre 2024**, 14 candidats se sont manifestés auprès du Président du Comité départemental : **Emmanuel BELLUAU, Valentin BELLUAU, Éric BENOIST, Bernard BRANGIER, Frédéric GENIN et Florian HERVE** du Club de Changé, **Alain COLIN et Christelle FRÉTARD** du Club de Meslay-du-Maine, **Clément DAVID, Christophe DUPUY SALLE, Jean Baptiste FAURE et Romain SONNET** du Club de Laval, **Fabien GENDRY** du club de Mayenne et **Éric SALMON** du club du Genest St Isle.

Pour l'élection de ces nouveaux membres, un vote à bulletin secret est décidé par l'assemblée.

Les Clubs présents représentent **25 voix**, en fonction du nombre de leurs licenciés au **31 août 2024** (Changé : 5, Evron : 2, Laval : 7, Le Genest-St-Isle : 3, Meslay-du-Maine : 4, Gorron : 1 et Château-Gontier : 3). Le Horps, représentant 1 voix et Mayenne représentant 3 voix, absents, n'ayant pas donné pouvoir, ne participent pas au vote.

A l'issue de ce vote et après dépouillement par Mme COLIN Marie-Pierre et Mrs GENIN Frédéric et TESSIER Alban, Les résultats sont les suivants :

Nom – Prénom	Club	Nombre de Voix
BELLUAU Valentin	CHANGE	7
BELLUAU Emmanuel	CHANGE	17
BENOIST Éric	CHANGE	17
BRANGIER Bernard	CHANGE	15
GENIN Frédéric	CHANGE	12
HERVE Florian	CHANGE	11
DAVID Clément	LAVAL	4
DUPUY-SALLE Christophe	LAVAL	18
FAURE Jean-Baptiste	LAVAL	8
SONNET Romain	LAVAL	20
SALMON Éric	LE GENEST ST ISLE	21
GENDRY Fabien	MAYENNE	24
COLIN Alain	MESLAY DU MAINE	25
FRETARD Christelle	MESLAY DU MAINE	25

Au vu du nombre femmes au 31/08/2024, 8 membres masculins et 4 membres féminins doivent être élus. Etant donné, la seule candidature féminine, 3 sièges resteront vacants à l'issue des votes.

Sont élus pour le nouveau comité directeur : COLIN Alain, FRETARD Christelle, GENDRY Fabien, SALMON Éric, SONNET Romain, DUPUY-SALLE Christophe, BELLUAU Emmanuel, BENOIST Éric et BRANGIER Bernard.

Le comité directeur élu, les présidents présents élisent à bulletin secret, le nouveau président.

M. BRANGIER Bernard et **M. DUPUY-SALLE Christophe** se présentent au poste.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : M. BRANGIER Bernard, 13 voix et M. DUPUY-SALLE Christophe, 12voix.

Est élu comme **président du nouveau Comité directeur** : **M. BRANGIER Bernard**.

Le Comité directeur se réunit, pour voter Trésorier et Secrétaire. **M. COLIN Alain** est élu à l'unanimité comme **trésorier** et **Mlle FRETARD Christelle** est élue avec 5 voix, 1 abstention et 1 contre comme **secrétaire**.

10° - QUESTIONS ET INFOS DIVERSES.

a) – Trophée des Mixtes.

Les clubs de Laval et Changé doivent se renseigner pour savoir s'ils peuvent obtenir une salle pour organiser le trophée des mixtes.

Nous attendons leur retour pour transmettre la date et le lieu auprès des différents clubs du département.

b) – Assemblée générale du Comité régional.

Cette assemblée se tiendra le **samedi 16 novembre 2024** à Laigné en Belin (72).

c) – Formation arbitres.

A ce jour, il n'y a qu'une seule candidate du club de Changé à se positionner sur la nouvelle formation, en tant que jeune arbitre.

2 candidats de Meslay du Maine sont toujours en cours de formation.

M. HUAULME Lucas, Meslay du Maine, et **M. ROUSSELON Régis**, Le Genest St Isle, sont nommés arbitres stagiaires - option cibles anglaises.

d) - Intervention de M. POISSON Joris.

M. POISSON Joris, nouvel entraîneur du club de Laval, est actuellement en cours de formation DEJEPS. Pour valider son diplôme, le développement d'un projet est nécessaire.

M. BRANGIER Bernard laisse le soin à M. POISSON de le présenter auprès de l'assemblée.

Le but du projet est de développer un niveau d'encadrement au sein du département de la Mayenne en réunissant un groupe de jeunes pour la progression vers la pratique du TAEI.

Plusieurs dates de travail seront définies sur les différentes périodes : Novembre, Décembre, Janvier et Mars.

Le groupe sera composé de 10 jeunes de U11 à U21.

Il aura pour finalité l'intégration d'une partie de ce collectif au groupe Performance Régional.

M. POISSON propose aux présidents de leur transmettre la candidature de leurs jeunes intéressés par ce projet.

e) – Poules en concours jeunes.

M. GUERRIER Norbert demande s'il est possible d'intégrer les arcs à poules pendant les concours jeunes.

M. BRANGIER Bernard prend acte de sa demande. Elle sera abordée lors de la prochaine réunion de bureau.

f) – Stage entretien matériel

Mlle FRETARD Christelle demande si le CD peut organiser des stages d'entretien matériel pour les archers du département.

Des dates et une organisation peuvent être étudiées.

M. Sonnet Romain rappelle qu'il avait été demandé lors de la réunion du comité directeur du 26 janvier, si le CD pouvait acheter un filet de protection pour le tir en salle. Le président et le trésorier vont demander des devis.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée par le Président à 21h05.

A Laval, le 25 octobre 2024.

<p>Bernard BRANGIER Président du Comité Départemental</p>	<p>Christelle FRETARD Secrétaire du Comité Départemental</p>
	